

NOTE DE PRESENTATION

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Contenu

1	CADRE REGLEMENTAIRE	2
2	PRESENTATION GENERALE	2
3	COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2025 – PRESENTATION AGREGEE DES RESULTATS DE CLOTURE	3
4	AFFECTATIONS DU RESULTAT.....	3
5	POUR MEMOIRE PRESENTATION AGREGEE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026	4
6	PRESENTATION AGREGEE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2026	4
7	LE BUDGET PRINCIPAL	5
7.1	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
7.2	L'EPARGNE	6
7.3	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
7.4	EQUILIBRE BUDGET TOTAL 2026 (BP + BS) en millions d'euros	9
8	LES BUDGETS ANNEXES (montants en € HT)	10
8.1	BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10
8.2	BUDGETS BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	10
8.3	BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (10 zones d'activités)	11
8.4	BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PPV)	12
8.5	BUDGET EAU	12
8.6	BUDGET ASSAINISSEMENT	13
8.7	MOUVEMENTS BUDGET PRINCIPAL/BUDGETS ANNEXES ET EMPRUNT	15
?	Fonctionnement - Subvention équilibre et reversement d'excédent :.....	15
?	Investissement - Avances du budget principal vers les budgets annexes et remboursements d'avances par les budgets annexes.....	16
?	Emprunts inscrits budget total 2026	17

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2026

1 CADRE REGLEMENTAIRE

Le budget primitif 2026 a été voté le 17 décembre 2025 sans reprise des résultats.

Le budget supplémentaire est l'acte par lequel les prévisions et autorisations budgétaires initiales sont complétées et rectifiées, principalement en ce qui concerne le résultat de l'exécution du budget de l'exercice précédent.

Le budget supplémentaire est la première délibération budgétaire adoptée après le vote du compte financier unique, qui intervient au plus tard le 30 juin. Il intègre les résultats de l'exercice précédent.

Le budget supplémentaire est un budget d'ajustement. En effet, au moment du vote du budget primitif, il n'est pas toujours possible de prévoir avec exactitude les dépenses et les recettes de l'exercice. Le budget supplémentaire intervient pour rééquilibrer, en cours d'année, les prévisions du budget primitif. Le budget supplémentaire est aussi et surtout un budget de report. **Le budget supplémentaire intègre les résultats qui peuvent être des excédents ou des déficits budgétaires ainsi que des restes à réaliser tels qu'ils apparaissent au compte financier unique (CFU) de l'exercice précédent.**

En raison du contexte politique électoral, ce budget supplémentaire 2026, intègre uniquement les résultats et les restes à réaliser, sauf pour deux budgets (PRINCIPAL et budget annexe ASSAINISSEMENT) qui nécessitent d'ajuster des dépenses et des recettes pour équilibrer ces budgets.

La nouvelle gouvernance pourra, si elle le souhaite, ajuster le budget 2026 par décision(s) modificative(s).

2 PRESENTATION GENERALE

La CCSMM compte un budget principal et 6 budgets annexes :

- Le budget principal, qui retrace l'activité générale de la collectivité et la majeure partie des services publics,
- 1 budgets annexes Bâtiments industriels et commerciaux (BIC)
- 1 budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- 1 budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)
- 1 budget annexe Panneaux Photovoltaïques (PPV)
- 1 budget annexe Eau
- 1 budget annexe Assainissement

3 COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2025 – PRESENTATION AGREEE DES RESULTATS DE CLOTURE

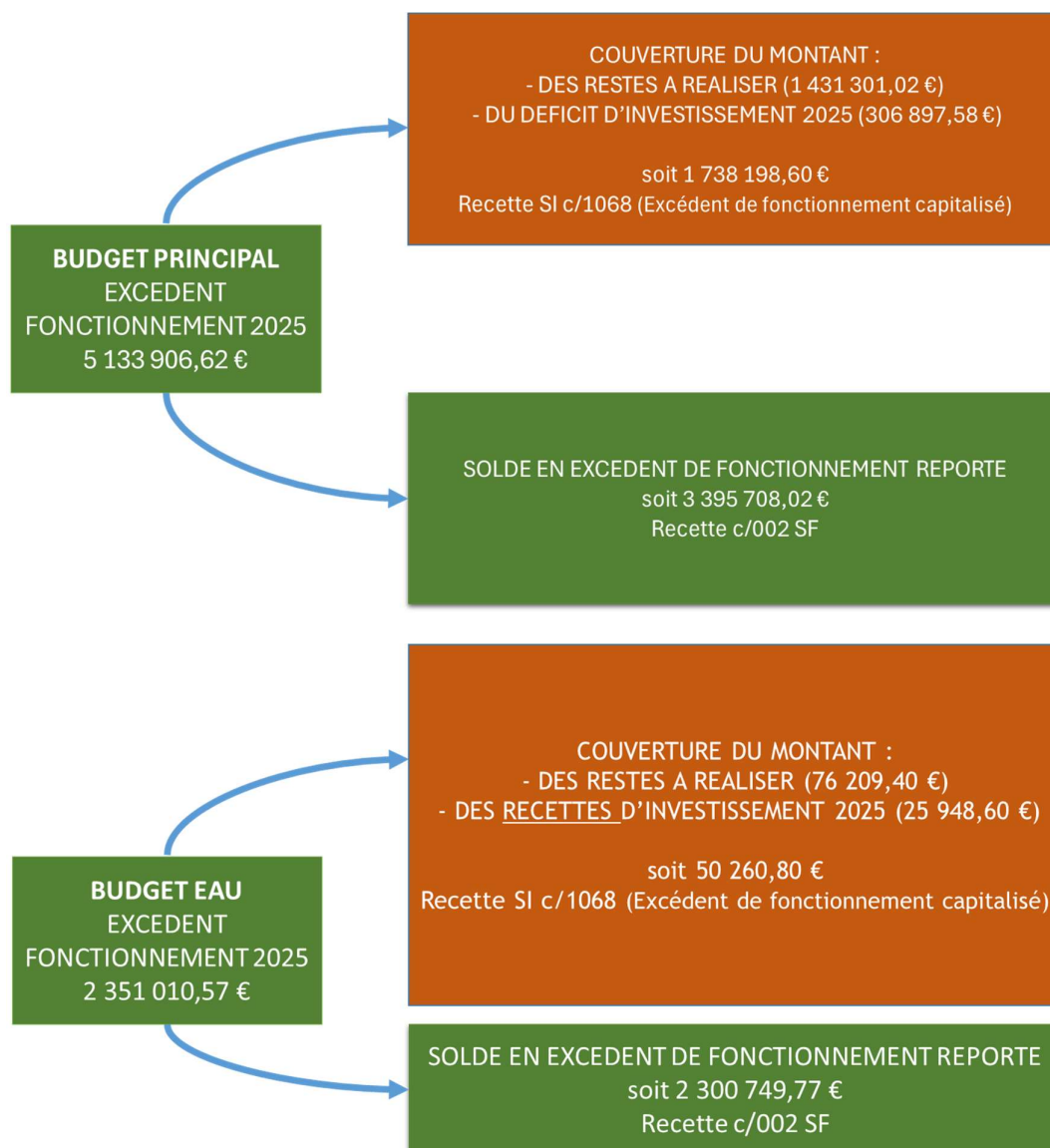
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL RESULTAT DE CLOTURE
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE	
> BUDGET PRINCIPAL	12 493 893,84	17 627 800,46	5 133 906,62	6 091 428,50	5 784 530,92	-306 897,58	4 827 009,04
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	956 540,27	959 571,56	3 031,29	429 929,86	701 759,33	271 829,47	274 860,76
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES	10 707 836,69	10 726 731,03	18 894,34	10 849 680,11	10 566 886,01	-282 794,10	-263 899,76
SOUS TOTAL	24 158 270,80	29 314 103,05	5 155 832,25	17 371 038,47	17 053 176,26	-317 862,21	4 837 970,04

	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT			TOTAL RESULTAT DE CLOTURE
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE	
<i>Budgets annexes autonomes</i>							
> REOM	3 134 240,99	3 246 325,51	112 084,52	0,00	0,00	0,00	112 084,52
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	1 809,58	6 513,17	4 703,59	233,56	11 947,77	11 714,21	16 417,80
> EAU	1 737 166,13	4 088 176,70	2 351 010,57	1 651 582,96	1 677 531,56	25 948,60	2 376 959,17
> ASSAINISSEMENT	1 451 833,59	2 956 275,46	1 504 441,87	6 469 133,48	6 836 685,81	367 552,33	1 871 994,20

TOTAL BUDGETS CONSOLIDES	30 483 321,09	39 611 393,89	9 128 072,80	25 491 988,47	25 579 341,40	87 352,93	9 215 425,73
---------------------------------	----------------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	------------------	---------------------

Résultat consolidé

4 AFFECTATIONS DU RESULTAT



5 POUR MEMOIRE PRESENTATION AGREEE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> BUDGET PRINCIPAL	14 267 957,81	14 267 957,81	5 301 779,32	5 301 779,32
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	770 876,00	770 876,00	485 000,00	485 000,00
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)	11 330 888,92	11 330 888,92	10 883 351,43	10 883 351,43
TOTAL CONSOLIDE	26 369 722,73	26 369 722,73	16 670 130,75	16 670 130,75

Budgets annexes autonomes

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> REOM	3 238 800,00	3 238 800,00		
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	2 710,00	2 710,00	1 640,00	1 640,00
> EAU	2 004 300,00	2 004 300,00	5 289 690,00	5 289 690,00
> ASSAINISSEMENT	1 793 400,00	1 793 400,00	8 375 970,00	8 375 970,00
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES et AUTONOMES	33 408 932,73	33 408 932,73	30 337 430,75	30 337 430,75

Les budgets primitifs de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes s'élèvent à un total de 63,75 M€ (écritures réelles et ordre) dont :

- 33,41 M€ en section de fonctionnement
- 30,34 M€ en section d'investissement

6 PRESENTATION AGREEE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2026

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> BUDGET PRINCIPAL	3 351 924,56	3 351 924,56	2 281 113,88	2 281 113,88
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX			271 829,47	271 829,47
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)	68 851,43	68 851,43	218 143,89	218 143,89
TOTAL CONSOLIDE	3 420 775,99	3 420 775,99	2 771 087,24	2 771 087,24

Budgets annexes autonomes (instructions comptables M4 et M49)

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> REOM				
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	4 703,59	4 703,59	16 417,80	16 417,80
> EAU	2 393 749,77	2 393 749,77	165 941,40	165 941,40
> ASSAINISSEMENT	1 504 441,87	1 504 441,87	944 205,74	944 205,74
TOTAL BUDGETS CONSOLIDES et AUTONOMES	7 323 671,22	7 323 671,22	3 897 652,18	3 897 652,18

Les budgets supplémentaires de l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes s'élèvent à un total de 11,2 M€ (qui s'explique principalement par la reprise des résultats et reports) dont :

- 7,3 M€ en section de fonctionnement
- 3,9 M€ en section d'investissement

Il est proposé de voter les sections de fonctionnement et d'investissement au niveau du chapitre, et pour la section d'investissement sans vote au niveau des opérations (ces opérations seront détaillées à titre d'information).

7 LE BUDGET PRINCIPAL

7.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

7.1..1 Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026 (BP + BS)
011	Charges à caractère général	2 115 655,00	71 587,27	2 187 242,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 081 989,00		5 081 989,00
014	Atténuations de produits	3 009 149,00		3 009 149,00
65	Autres charges de gestion courante	2 718 483,73	48 925,80	2 767 409,53
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		12 925 276,73	120 513,07	13 045 789,80
66	Charges financières	25 500,00		25 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 000,00		2 000,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		12 955 776,73	120 513,07	13 076 289,80
042	Opérations ordre transfert entre sections	650 000,00		650 000,00
023	Virement à la section d'investissement	662 181,08	3 231 411,49	3 893 592,57
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 312 181,08	3 231 411,49	4 543 592,57
TOTAL		14 267 957,81	3 351 924,56	17 619 882,37

Ouverture et ajustements de crédits budgétaires proposés pour la section de fonctionnement :

Budget supplémentaire 2026	
Sont inscrits :	
-	71 587,27 € de restes à réaliser en section de fonctionnement (chapitre 011), notamment pour le projet de lignes de covoiturage dynamique, l'étude de faisabilité et structure en panneaux photovoltaïques, et assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la concession d'exploitation de la piscine intercommunale.
-	+ 2 000 € au titre des contributions obligatoires (chapitre 65)
-	+ 46 925,80 € de subventions aux budgets annexes (chapitre 65)
Virement à la section d'investissement de 3,23 M€	

7.1..2 Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026 (BP + BS)
013	Atténuations de charges	127 655,00		127 655,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	470 580,00		470 580,00
73	Impôts et taxes	5 081 929,00		5 081 929,00
731	Impositions directes	4 071 141,00	- 20 000,00	4 051 141,00
74	Dotations et participations	4 117 986,00		4 117 986,00
75	Autres produits de gestion courante	320 516,81	- 23 783,46	296 733,35
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		14 189 807,81	- 43 783,46	14 146 024,35
76	Produits financiers	150,00		150,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00		3 000,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		14 192 957,81	- 43 783,46	14 149 174,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections	75 000,00		75 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		75 000,00	-	75 000,00
TOTAL		14 267 957,81	- 43 783,46	14 224 174,35
002	Excédent de fonctionnement reporté de	-	3 395 708,02	3 395 708,02
TOTAL DES RECETTES CUMULES		14 267 957,81	3 351 924,56	17 619 882,37

Budget supplémentaire 2026

Sont inscrits :

- - 20 K€ d'impôts directs locaux (vu les montants notifiés en 2025)
- - 24 K€ de reversements de subventions des budgets annexes au budget principal
- 3,4 M€ d'excédent de fonctionnement reportés (cf page 3)

7.2 L'EPARGNE

	BP 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026 (BP + BS)
Recettes réelles	14 192 957,81	- 43 783,46	14 149 174,35
Dépenses réelles	12 955 776,73	120 513,07	13 076 289,80
Epargne brute ¹	1 237 181,08	- 164 296,53	1 072 884,55
Cessions d'immobilisations			-
Epargne brute ¹ (hors c/ 775 de cessions d'immobilisations)	1 237 181,08	- 164 296,53	1 072 884,55
Taux d'épargne brute ²	8,72%	375,25%	7,58%
Annuité en capital de la dette	405 000,00		405 000,00
Epargne nette ³	832 181,08	- 164 296,53	667 884,55
Taux d'épargne nette ⁴	5,86%	375,25%	4,72%

¹ Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement.

² Taux d'épargne brute = épargne brute / recettes réelles de fonctionnement

³ Epargne nette = épargne brute - annuité en capital de la dette

⁴ Taux d'épargne nette = épargne nette / recettes réelles de fonctionnement

L'épargne nette prévisionnelle 2026 du budget principal serait de 668 K€ (Budget total 2026).

7.3 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2026	Restes à réaliser N-1 (report)	Propositions nouvelles BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
16	Emprunts et dettes assimilées	410 695,00			410 695,00
20	Immobilisations incorporelles	67 000,00	59 533,88		126 533,88
204	Subventions d'équipement versées	1 539 950,00	709 527,76		2 249 477,76
21	Immobilisations corporelles	227 200,00	4 272,95		231 472,95
23	Immobilisations en cours	2 475 500,00	683 999,47	214 984,41	3 374 483,88
26	Participations et créances rattachées à des participations	7 000,00			7 000,00
27	Autres immobilisations financières	231 934,32		218 143,89	450 078,21
45	Opérations pour compte de tiers	242 500,00	83 753,94		326 253,94
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 201 779,32	1 541 088,00	433 128,30	7 175 995,62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00			75 000,00
041	Opérations patrimoniales	25 000,00			25 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	100 000,00	-	-	100 000,00
	TOTAL	5 301 779,32	1 541 088,00	433 128,30	7 275 995,62
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-		306 897,58	306 897,58
	TOTAL	5 301 779,32	1 541 088,00	740 025,88	7 582 893,20

Les dépenses réelles d'investissement du budget supplémentaire (= BS + reports) s'élèvent à 1,97 M€.

Sont inscrits :

- 1,5 M€ de restes à réaliser
- 215 K€ d'investissements (non affectés)
- 218 K€ d'avances remboursables aux budgets annexes
- 307 K€ de solde d'exécution de la section d'investissement reporté

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2026	Restes à réaliser N-1 (report)	Propositions nouvelles BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-		1 738 198,60	1 738 198,60
13	Subventions d'investissement	491 222,00	62 447,98		553 669,98
16	Emprunts et dettes assimilées	2 994 848,05		- 2 992 448,05	2 400,00
20	Immobilisation incorporelles	-			-
27	Autres immobilisations financières	236 028,19		194 164,86	430 193,05
45	Opérations pour compte de tiers	242 500,00	47 339,00		289 839,00
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 964 598,24	109 786,98	- 1 060 084,59	3 014 300,63
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	662 181,08		3 231 411,49	3 893 592,57
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 000,00			650 000,00
041	Opérations patrimoniales	25 000,00			25 000,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 337 181,08	-	3 231 411,49	4 568 592,57
	TOTAL	5 301 779,32	109 786,98	2 171 326,90	7 582 893,20
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-			-
	TOTAL	5 301 779,32	109 786,98	2 171 326,90	7 582 893,20
RESULTAT		-	- 1 431 301,02	1 431 301,02	-

Les recettes réelles d'investissement du budget supplémentaire (= BS + reports) s'élèvent à - 950 K€.

Sont inscrits :

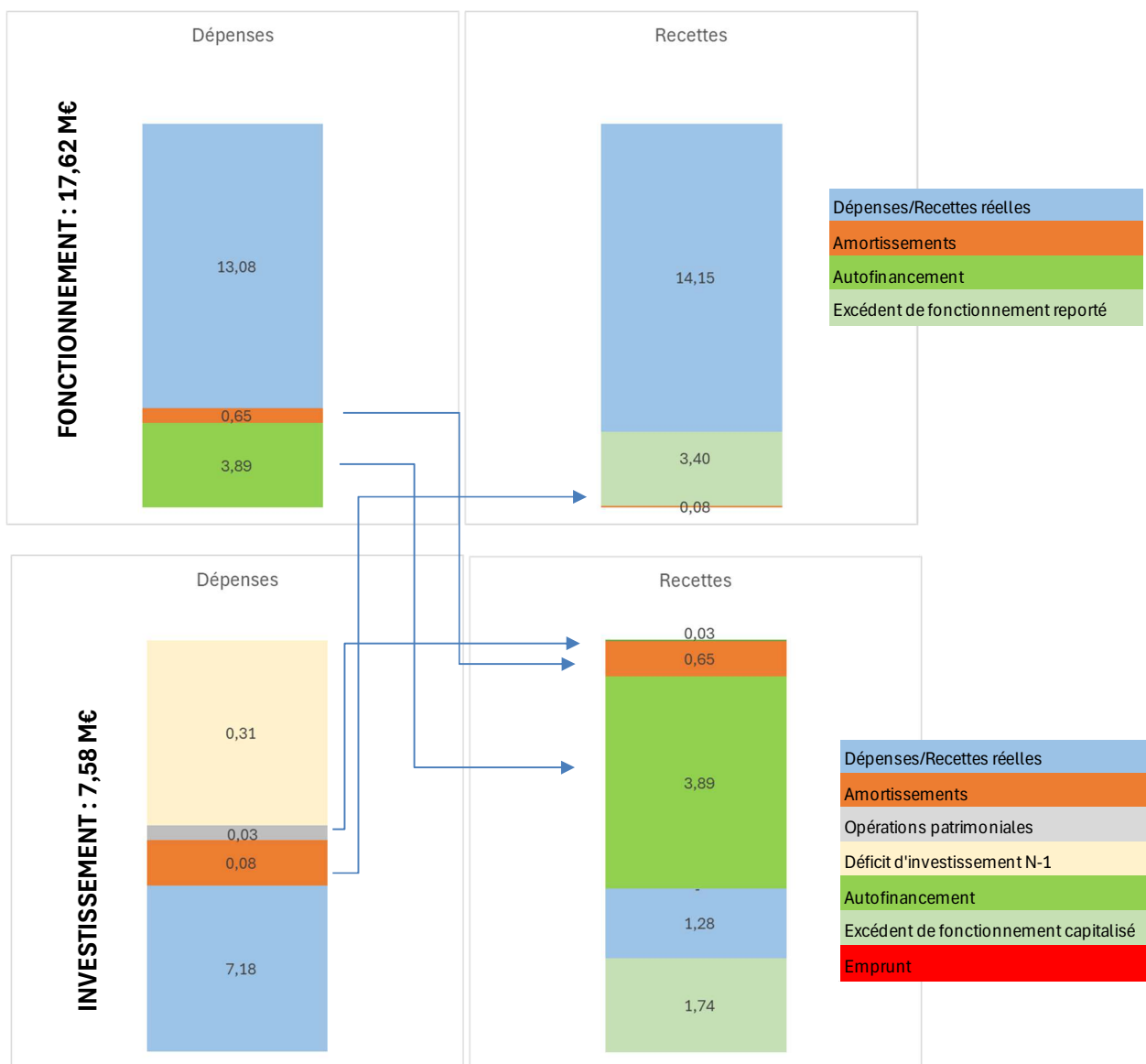
- 110 K€ de restes à réaliser
- 1,7 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé (cf page 3)
- 194 K€ d'avances remboursables aux budgets annexes
- 3,2 M€ de virement de la section d'exploitation
- - 3 M€ d'emprunt -> aucun emprunt inscrit au budget total 2026

Les opérations d'équipement – Budget Principal

N° Opération	Libellé Opération	DEPENSES					RECETTES				
		Budget primitif 2026	Restes à réaliser (RAR)	Propositions nouvelles 2026	Total BS 2026 (RAR + Prop.)	Budget total 2026 (BP + BS)	Budget primitif 2026	Restes à réaliser (RAR)	Propositions nouvelles 2026	Total BS 2026 (RAR + Prop.)	Budget total 2026 (BP + BS)
		-	-	306 897,58	306 897,58	306 897,58					
	Total Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	306 897,58	306 897,58	306 897,58					
OPFI	Opération financière	100 000,00	-	-	-	100 000,00	1 337 181,08	-	3 231 411,49	3 231 411,49	4 568 592,57
Total ORDRE		100 000,00	-	-	-	100 000,00	1 337 181,08	-	3 231 411,49	3 231 411,49	4 568 592,57
OPFI	Opération financière	892 129,32	83 753,94	218 143,89	301 897,83	1 194 027,15	480 928,19	47 339,00	1 932 363,46	1 979 702,46	2 460 630,65
20003	EQUIPEMENTS MOBILIERS ET AGENCEMENTS (OR)	673 400,00	8 641,22	-	8 641,22	682 041,22	207 820,00	-	-	-	207 820,00
20004	EQTS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES MULTIMEDIAS (OR)	60 800,00	3 252,00	-	3 252,00	64 052,00	-	2 544,00	-	2 544,00	2 544,00
20016	PCAET	30 000,00	-	-	-	30 000,00					
23002	CYBERSECURITE	20 000,00	1 530,00	-	1 530,00	21 530,00					
25001	EQUIPEMENT CULTUREL	-	23 143,88	-	23 143,88	23 143,88					
25003	MOBILITE SDMA	-	125 774,00	-	125 774,00	125 774,00					
11127	PROGRAMME DE L HABITAT	644 500,00	369 838,20	-	369 838,20	1 014 338,20					
20007	AUTRES FONDS DE CONCOURS (DT DERNIER COMMERCE (OR)	-	9 339,50	-	9 339,50	9 339,50					
20008	FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE (OR)	77 500,00	196 083,29	-	196 083,29	273 583,29					
18012	FONDS DE CONCOURS MUSIQUE	-	8 760,00	-	8 760,00	8 760,00					
19008	BRETAGNE TRES HAUT DEBIT	620 590,00	-	-	-	620 590,00					
18010	AIDES COMMERCE ET AGRICULTEURS	45 000,00	30 506,77	-	30 506,77	75 506,77	20 000,00	3 653,54	-	3 653,54	23 653,54
15018	BREIZH BOCAGE 2015-2020	55 560,00	-	-	-	55 560,00					
19015	CTVMA	96 800,00	-	-	-	96 800,00					
OPNI	Opération non individualisée	100 000,00	972,95	214 984,41	215 957,36	315 957,36	2 992 448,05	-	2 992 448,05	2 992 448,05	-
16007	VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE	13 000,00	-	-	-	13 000,00					
20006	MATERIELS TECHNIQUES (OR)	25 000,00	-	-	-	25 000,00	-	3 300,00	-	3 300,00	3 300,00
18008	MAISON DES SERVICES AU PUBLIC	2 500,00	-	-	-	2 500,00					
20012	MOBILITE PMS	12 000,00	3 300,00	-	3 300,00	15 300,00	24 200,00	-	-	-	24 200,00
20013	ATELIER TECHNIQUE ST MEEN	5 000,00	86 749,57	-	86 749,57	91 749,57					
17	CINEMA ST MEEN	58 000,00	-	-	-	58 000,00					
19002	GARE VELO RAIL	850 000,00	146 538,01	-	146 538,01	996 538,01	220 000,00	-	-	-	220 000,00
20002	MUSEE DE LA FORGE	10 000,00	-	-	-	10 000,00					
13142	COVOITURAGE	16 000,00	82 702,39	-	82 702,39	98 702,39	3 600,00	52 950,44	-	52 950,44	56 550,44
15005	SIGNALETIQUES	8 000,00	23 875,28	-	23 875,28	31 875,28					
20015	ZAE (REFECTION + TRAVAUX)	36 000,00	-	-	-	36 000,00					
20005	VOIRIE MODERNISATION ET AMENAGEMENT (OR)	850 000,00	336 327,00	-	336 327,00	1 186 327,00					
17007	MATERIELS MUTUALISES						15 602,00	-	-	-	15 602,00
Total REEL		5 201 779,32	1 541 088,00	433 128,30	1 974 216,30	7 175 995,62	3 964 598,24	109 786,98	- 1 060 084,59	- 950 297,61	3 014 300,63
Total général		5 301 779,32	1 541 088,00	740 025,88	2 281 113,88	7 582 893,20	5 301 779,32	109 786,98	2 171 326,90	2 281 113,88	7 582 893,20

OPFI	OPNI
D001 : Solde d'exécution d'investissement reporté R021 : Virement de la section d'exploitation D040 : amortissements R10222 : FCTVA R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé D/R27 : avances aux budgets annexes D/R45 : opérations comptes de tiers liées aux programmes Breizh bocage et CTMA	D21 : Terrains D204 : Subventions d'équipement R16 : emprunt prospectif ...

7.4 EQUILIBRE BUDGET TOTAL 2026 (BP + BS) en millions d'euros



Le budget total 2026 (BP + BS avec reports + DM) s'équilibre en fonctionnement et en investissement grâce à un autofinancement de la section d'investissement de 3,89 M€.

Il n'y a pas besoin d'emprunt en 2026 pour équilibrer la section d'investissement.

8 LES BUDGETS ANNEXES (montants en € HT)

8.1 BUDGET REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Ce budget annexe reprend :

- en dépenses le montant appelé par les deux SMICTOM (les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets), les provisions pour risques impayés, les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, les frais de paiements en cartes bancaires.
- en recettes, les redevances ordures ménagères et redevances gros producteurs.

Compte tenu de la nature de ses recettes, ce budget est autonome financièrement. Cela signifie qu'il se finance exclusivement au travers des redevances perçues auprès des usagers.

L'article L2224-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que « les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses ».

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> REOM				

Budget supplémentaire 2026
Les recettes de fonctionnement sont modifiées comme suit :
- Sont inscrits la reprise des résultats de fonctionnement 2025 (+ 112 084,52 €).
- Diminution du produit des redevances ordures ménagères (- 112 084,52 €)

8.2 BUDGETS BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

La CCSMM permet de soutenir l'activité économique du territoire et le démarrage de nouvelles activités professionnelles en offrant à la location des bâtiments adaptés à une activité professionnelle.

La CCSMM gère à ce jour 8 bâtiments sur le territoire.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX			271 829,47	271 829,47

Budget supplémentaire 2026
Le budget supplémentaire 2026 du budget annexe BATIMENTS INDUSTRIELS s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 271 829,47 €.
Sont inscrits :
- la reprise des résultats de fonctionnement (+ 3 031,29 €)
- et le report du solde d'investissement 2025 (+ 271 829,47 €)
- les restes à réaliser en section d'investissement (+ 29 432,20 €) : travaux de voirie sur le bâtiment COEZEE et raccordement au réseau public d'une installation de recharge pour véhicules électriques sur les bâtiments COEZEE et OTEE

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par la diminution de la subvention du budget principal de 3 031,29 € (soit une subvention du budget principal au budget total 2026 de 176 K€ = RF c/ 7573621) et par une augmentation du remboursement de l'avance au budget principal de 242 397,27 € (soit un remboursement d'avance au budget principal de 350 K€ au budget total 2026 = DI c/ 168751).

8.3 BUDGET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (10 zones d'activités)

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CCSMM assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire. A ce titre la Communauté de Communes a 10 zones d'activités.

Le budget ZAE a pour vocation de retracer les dépenses d'aménagement et de commercialisation des zones. Il s'équilibre au travers des ventes de terrains et une fois les terrains vendus, l'excédent ou le déficit de la zone est intégré au budget principal de la collectivité. Puis les dépenses d'entretien des zones achevées (voiries, espaces verts...) sont comptabilisées au sein du budget principal.

Au sein du budget ZAE, une comptabilité dite « de stock » doit être tenue, permettant de valoriser le stock de foncier au regard du coût des travaux effectués. Ces opérations dites « d'ordre » représentent une part importante de ces budgets. Comptabilisés en dépenses et recettes, elles sont neutres budgétairement.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)	68 851,43	68 851,43	218 143,89	218 143,89

Budget supplémentaire 2026

Le budget supplémentaire 2026 du budget annexe ZAE s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 286 995,32 €.

Sont inscrits :

- le résultat de fonctionnement reporté (+ 18 894,34 €)
- et le solde d'exécution d'investissement 2025 reporté (- 282 794,10 €)
- les restes à réaliser en section de fonctionnement (+ 92 634,89 €) : étude zones humides ZAE Brohinière Ouest, honoraires permis d'aménager modificatif ZAE Hôtel Neuf, prestation topographique ZAE Landujan, travaux de viabilisation ZAE Gautrais Nord, ZAE Haute Bretagne et ZAE Landujan.

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par un :

- solde net de besoin de subvention de 73 740,55 € au BS (mais 60 371,47 € de besoin de subvention au budget total 2026 = RF budget ZAE / DF budget PRINCIPAL).
- Solde net de besoin d'avance remboursable de 282 794,10 € au BS (mais de 387 190,23 € au budget total 2026 : le budget ZAE a besoin d'une avance du budget principal = RI budget ZAE / DI budget PRINCIPAL).

BS 2026				BUDGET TOTAL 2026			
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE			BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE		
Dépense de fonctionnement	→	Recette de fonctionnement		Dépense de fonctionnement	→	Recette de fonctionnement	
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE			BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE		
Dépense d'investissement	→	Recette d'investissement		Dépense d'investissement	→	Recette d'investissement	

8.4 BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PPV)

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	4 703,59	4 703,59	16 417,80	16 417,80

Budget supplémentaire 2026

Le budget supplémentaire 2026 du budget annexe PPV s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 21 121,39 €.

Sont inscrits le résultat de fonctionnement reporté (+ 4 703,59 €) et le solde d'exécution d'investissement 2025 reporté (+ 11 714,21 €).

Le virement à la section d'investissement est de 4 703,59 €.

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par le remboursement partiel de l'avance au budget principal de 16 417,80 € au BS (remboursement au budget total 2026 de 17 607,80 €).

Pour mémoire, une avance remboursable de 30 000 € a été versée par le budget principal à ce budget annexe en 2019.

8.5 BUDGET EAU

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> EAU	2 393 749,77	2 393 749,77	165 941,40	165 941,40

Budget supplémentaire 2026

Le budget supplémentaire 2026 du budget annexe EAU s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 559 691,17 €.

Sont inscrits la reprise des résultats de fonctionnement (+ 2 300 749,77 €) et le report du solde d'investissement 2025 (+ 25 948,60€) et l'excédent d'exploitation capitalisé (cf page 3) de 50 260,80 €.

Sont inscrits également :

- les restes à réaliser en section de fonctionnement :
 - en dépenses (+ 86 011,19 €) : indemnités sur les captages et subvention projet d'adduction d'eau de la commune de Bemahatazana avec Loi Oudin Santini
 - en recettes (+ 93 000,00 €) : subvention d'exploitation en lien avec le périmètre de protections des captages et indemnisation des propriétaires et exploitants
- Les restes à réaliser en section d'investissement :
 - en dépenses (165 941,40 €) : maîtrise d'œuvre des puits de forage, achat d'une parcelle, travaux au réservoir de Gaël, travaux de renouvellement de branchements d'eau potable, travaux de renouvellement, de renforcement et de réseaux d'alimentation en eau potable (AEP).
 - en recettes (89 732,00 €) : subvention concernant les travaux de renouvellement des réseaux AEP 2024

Le virement à la section d'investissement est de 2 307 738,58€.

L'équilibre de ce budget est assuré par une diminution de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2026 de – 2 307 738,58 M€ (le besoin d'emprunt au budget total est de 1,07 M€).

La section d'investissement (avec les opérations d'équipement)

Code	Libellé	Budget 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
Investissement.		-	-	-
Dépense.		5 289 690,00	165 941,40	5 455 631,40
13.	Subventions d'équipement reçues	30 690,00	-	30 690,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00	-	255 000,00
20.	Immobilisations incorporelles	40 000,00	20 100,00	60 100,00
21223.	AMELIORATION USINES POTABILISATION/RESERVOIRS ET DES ABORDS	-	20 100,00	20 100,00
OPNI	Opération non individualisée	40 000,00	-	40 000,00
21.	Immobilisations corporelles	11 000,00	1 800,00	12 800,00
OPNI	Opération non individualisée	10 000,00	1 800,00	11 800,00
25001.	Equipements informatiques	1 000,00	-	1 000,00
23.	Immobilisations en cours	4 905 000,00	144 041,40	5 049 041,40
21221.	COMPTEURS DE SECTORISATION DU RESEAU	150 000,00	-	150 000,00
21223.	RENOUVELLEMENT USINES DE POTABILISATION	80 000,00	16 266,47	96 266,47
23226.	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENTS (OR)	55 000,00	4 082,82	59 082,82
23229.	PROGRAMME RENOUELEMENT RESEAU (OR)	3 125 000,00	98 170,32	3 223 170,32
23230.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE (OR)	275 000,00	25 521,79	300 521,79
24001.	TELERELEVE EAU	1 220 000,00	-	1 220 000,00
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 241 690,00	165 941,40	5 376 941,40
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00	-	35 000,00
041.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000,00	-	13 000,00
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	48 000,00	-	48 000,00
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-

Recette.		5 289 690,00	165 941,40	5 455 631,40
10.	Dotations, fonds divers et réserves	-	50 260,80	50 260,80
13.	Subventions d'investissement	440 000,00	89 732,00	529 732,00
21221.	COMPTEURS DE SECTORISATION DU RESEAU	75 000,00	-	75 000,00
23229.	PROGRAMME RENOUELEMENT RESEAU (OR)	-	89 732,00	89 732,00
24001.	TELERELEVE EAU	365 000,00	-	365 000,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	3 374 440,00	- 2 307 738,58	1 066 701,42
23.	Immobilisations en cours	245 000,00	-	245 000,00
23229.	PROGRAMME Renouvellement réseau OR	175 000,00	-	175 000,00
24001.	TELERELEVE EAU	70 000,00	-	70 000,00
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 059 440,00	- 2 167 745,78	1 891 694,22
021.	Virement de la section d'exploitation	267 250,00	2 307 738,58	2 574 988,58
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	950 000,00	-	950 000,00
041.	Opérations patrimoniales	13 000,00	-	13 000,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 230 250,00	2 307 738,58	3 537 988,58
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	25 948,60	25 948,60

8.6 BUDGET ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes est compétente en matière d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2025.

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
> ASSAINISSEMENT	1 504 441,87	1 504 441,87	944 205,74	944 205,74

Budget supplémentaire 2026

Le budget supplémentaire 2026 du budget annexe ASSAINISSEMENT s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 448 647,61 €.

Sont inscrits la reprise des résultats de fonctionnement (+ 1 504 441,87 €) et le report du solde d'investissement 2025 (+ 367 552,33€).

Sont inscrits également :

- les restes à réaliser en section de fonctionnement :
 - o en dépenses (+ 60 721,46 €) : des dépenses de prélèvements et analyse en cours, le nettoyage et l'entretien de la STEP de St Onen et Le Crouais, la réalisation d'une étude d'incidence et dossier loi sur l'eau pour la STEP de Gaël et l'étude d'actualisation du zonage d'assainissement à St Pern.
- Les restes à réaliser en section d'investissement :
 - o en dépenses (488 390,14 €) : frais d'étude pour le schéma directeur d'assainissement et la STEP de Montauban et Saint Méen, et divers travaux en cours.
 - o en recettes (136 853 €) : subvention pour la réalisation de schémas directeurs d'assainissement.

Sont ajoutés au budget supplémentaire pour équilibrer le budget :

- en dépenses de fonctionnement : 530 K€ pour la participation aux dépenses de la STEP de Saint Pern – Plouasne (crédits insuffisamment inscrits au BP).
- En dépenses d'investissement : 456 K€ de travaux en opération non individualisable (OPNI) correspondant à des travaux non affectés.

Le virement à la section d'investissement est de 913 720,41€.

L'équilibre de ce budget est assuré par une diminution de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2026 de – 473 920 M€. Il n'y a donc pas d'emprunt de prévu au budget total 2026.

La section d'investissement (avec les opérations d'équipement)

Code	Libellé	Budget 2026	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
Investissement.		-	-	-
Dépense.		8 375 970,00	944 205,74	9 320 175,74
16.	Emprunts et dettes assimilées	258 020,00	-	258 020,00
20.	Immobilisations incorporelles	72 000,00	112 229,74	184 229,74
25003.	STEU MONTAUBAN	30 000,00	1 590,00	31 590,00
25011.	SCHEMA DIRECTEUR ASST	4 000,00	95 014,74	99 014,74
25014.	STEU ST MEEN	-	15 625,00	15 625,00
OPNI	Opération non individualisée	38 000,00	-	38 000,00
21.	Immobilisations corporelles	208 600,00	88 375,00	296 975,00
25001.	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES BUREAUTIQUES MULTIMEDIAS OR	6 600,00	-	6 600,00
25007.	MATERIELS TECHNIQUES	2 000,00	-	2 000,00
25009.	AMELIORATION SECURISATION DES STEU ET PR	200 000,00	88 375,00	288 375,00
23.	Immobilisations en cours	7 587 350,00	743 601,00	8 330 951,00
25002.	SIGNALETIQUES	-	1 077,78	1 077,78
25003.	STEU MONTAUBAN	6 432 350,00	158 688,93	6 591 038,93
25004.	STEU SAINT UNIA	-	35 595,00	35 595,00
25008.	ACCORD CADRE BONS DE COMMANDE TRAVAUX RESEAU	600 000,00	48 959,37	648 959,37
25010.	RACCORDEMENT RESEAU BRANCHEMENT PARTIE PUBLIC	200 000,00	11 984,32	211 984,32
25013.	STEU MEDREAC	-	31 480,00	31 480,00
26001.	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX OR (programmé)	340 000,00	-	340 000,00
26002.	RESEAU VALLEE VERTE	15 000,00	-	15 000,00
OPNI	Opération non individualisée	-	455 815,60	455 815,60
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 125 970,00	944 205,74	9 070 175,74
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	-	250 000,00
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	250 000,00	-	250 000,00
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
Recette.		8 375 970,00	944 205,74	9 320 175,74
13.	Subventions d'investissement	4 878 000,00	136 853,00	5 014 853,00
25003.	STEU MONTAUBAN	4 878 000,00	-	4 878 000,00
25011.	SCHEMA DIRECTEUR ASST	-	136 853,00	136 853,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	473 920,00	-	473 920,00
23.	Immobilisations en cours	300 000,00	-	300 000,00
25003.	STEU MONTAUBAN	300 000,00	-	300 000,00
27.	Autres immobilisations financières	1 705 000,00	-	1 705 000,00
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 356 920,00	337 067,00	7 693 987,00
021.	Virement de la section d'exploitation	19 050,00	913 720,41	932 770,41
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	-	1 000 000,00
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 019 050,00	913 720,41	1 932 770,41
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	367 552,33	367 552,33

8.7 MOUVEMENTS BUDGET PRINCIPAL/BUDGETS ANNEXES ET EMPRUNT

- Fonctionnement - Subvention équilibre et reversement d'excédent :**

Le budget principal devra abonder à hauteur de 456 K€ les budgets annexes Bâtiments industriels et commerciaux (BIC) et ZAE > au budget total 2026.

Le budget annexe ZAE peut reverser un excédent de 220 K€ au budget principal.

> Soit un solde de subvention d'équilibre de 236 M€ à verser aux budgets annexes

BUDGET TOTAL 2026	
FONCTIONNEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC
456 K€ Dépense de fonctionnement	456 K€ Recette de fonctionnement
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
220 K€ Recette de fonctionnement	220 K€ Dépense de fonctionnement
SOIT UN SOLDE	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC
236 K€ Dépense de fonctionnement	236 K€ Recette de fonctionnement

Proposition d'exécution des opérations comptables à l'issue du vote du budget supplémentaire 2026 :

- Concernant le budget annexe BIC :**

Vu le résultat 2025 en section de fonctionnement du budget annexe BIC d'un montant de 3 031,29 €,

Considérant l'absence de crédits budgétaires au budget total 2026 sur le compte « 65822 - Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal » du budget annexe BIC car ce budget nécessiterait une subvention de fonctionnement du budget principal en 2026,

➔ Pas de reversement de l'excédent au budget principal en 2026.

- Concernant le budget annexe ZAE :**

Vu le résultat 2025 en section de fonctionnement détaillé par zone d'activité,

18 894,34	> TOTAL ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
- 2 717,23	ZAE BROHINIERE OUEST
- 9 426,73	ZAE LE CHENE
- 647,24	ZAE GAUTRAIS NORD
- 444,70	ZAE HOTEL NEUF
- 749,60	ZAE VILLE MOUART
- 13 985,50	sous total ZAE déficitaires
190,40	ZAE BROHINIERE EST
32 538,92	ZAE HAUTE BRETAGNE
150,52	ZAE LANDUJAN
32 879,84	sous total ZAE excédentaires

- que le budget principal verse une subvention de fonctionnement au budget annexe ZAE à hauteur du déficit constaté au CFU 2025 (D65736221 au budget principal et R7573621 au budget annexe ZAE) :

2 717,23	ZAE BROHINIERE OUEST	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
9 426,73	ZAE LE CHENE	Dépense de fonctionnement	Recette de fonctionnement
647,24	ZAE GAUTRAIS NORD		
444,70	ZAE HOTEL NEUF		
749,60	ZAE VILLE MOUART		
13 985,50	D65736221 BUDGET PRINCIPAL/R7573621 BUDGET ZAE		

- que le budget ZAE reverse un excédent au budget principal à hauteur de l'excédent constaté au CFU 2025 (D65822 au budget ZAE et R75821 au budget principal) :

190,40	ZAE BROHINIERE EST	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
32 538,92	ZAE HAUTE BRETAGNE	Recette de fonctionnement	Dépense de fonctionnement
150,52	ZAE LANDUJAN		
32 879,84	R75821 BUDGET PRINCIPAL/D65822 BUDGET ZAE		

- Investissement - Avances du budget principal vers les budgets annexes et remboursements d'avances par les budgets annexes**

Le budget principal devra abonder à hauteur de 450 K€ le budget annexe ZAE > au budget total 2026.

Les budgets annexes ZAE, BIC et PPV peuvent rembourser partiellement les avances préalablement consenties à hauteur de 430 K€ au budget principal.

> Soit un solde d'avance de 20 K € à verser aux budgets annexes

BUDGET TOTAL 2026	
INVESTISSEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
450 K€ Dépense d'investissement	450 K€ Recette d'investissement
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC + PPV
430 K€ Recette d'investissement	430 K€ Dépense d'investissement
SOIT UN SOLDE	
BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE + BIC + PPV
20 K€ Dépense de fonctionnement	20 K€ Recette de fonctionnement

Proposition d'exécution des opérations comptables à l'issue du vote du budget supplémentaire 2026 :

- Concernant le budget annexe BIC :

Vu le résultat 2025 en section de d'investissement du budget annexe BIC,

- que le budget annexe BIC rembourse partiellement l'avance au budget principal à hauteur de l'excédent constaté au CFU 2025 (R276351 au budget principal et D168751 au budget annexe BIC) :

BIC	271 829,47
-----	------------

- Concernant le budget annexe ZAE :

Vu le résultat 2025 en section de d'investissement détaillé par zone d'activité,

- 282 794,10	> TOTAL ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
28 802,48	ZAE LANDUJAN
28 802,48	sous total ZAE excédentaires
- 55 555,90	ZAE BROHINIERE EST
- 50 423,87	ZAE BROHINIERE OUEST
- 53 163,60	ZAE LE CHENE
- 43 795,36	ZAE GAUTRAIS NORD
- 107 052,15	ZAE HAUTE BRETAGNE
- 1 055,30	ZAE HOTEL NEUF
- 550,40	ZAE VILLE MOUART
- 311 596,58	sous total ZAE déficitaires

- que le budget principal verse une avance remboursable au budget annexe ZAE à hauteur du déficit constaté au CFU 2025 (D276351 au budget principal et R168751 au budget annexe ZAE) :

55 555,90	ZAE BROHINIERE EST	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
50 423,87	ZAE BROHINIERE OUEST	Dépense d'investissement	Recette d'investissement
53 163,60	ZAE LE CHENE		
43 795,36	ZAE GAUTRAIS NORD		
107 052,15	ZAE HAUTE BRETAGNE		
1 055,30	ZAE HOTEL NEUF		
550,40	ZAE VILLE MOUART		
311 596,58	D276351 BUDGET PRINCIPAL/R168751 BUDGET ZAE		

- que le budget ZAE rembourse l'avance au budget principal à hauteur de l'excédent constaté au CFU 2025 (D168751 au budget annexe ZAE et R276351 au budget principal) :

28 802,48	ZAE LANDUJAN	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE ZAE
28 802,48	R276351 BUDGET PRINCIPAL/D168751 BUDGET ZAE	Recette d'investissement	Dépense d'investissement

• **Emprunts inscrits budget total 2026**

EAU	1 066 701,42
TOTAL	1 066 701,42